

Conditions générales et règlement intérieur

1° Admission et inscriptions

- Fournir la fiche d'informations, remplie et signée.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de la POLE DANCE daté de moins de 3 mois obligatoire pour ceux dont c'est la première année et ne l'ayant jamais fourni ou si celui-ci est daté de plus de 3 ans.
- S'acquitter de la cotisation nominative selon article 2.
- S'acquitter des frais d'adhésion correspondant à votre licence Fédération Française de Danse.

2° Frais d'adhésion et abonnement

- Paiements des abonnements en espèces, virement ou en chèques (possible en 5 fois), présentés lors de l'inscription.
- Aucun remboursement, ni report, ni don d'abonnement à un tiers n'est possible après engagement, sauf en cas de grossesse à risque, maladie grave ou blessure grave arrivée lors de nos cours, l'abonnement sera prolongé du temps égal à l'arrêt de la pratique sportive, sous présentation d'un certificat d'inaptitude à la pratique de la pole dance.
- Les cartes de cours sont valables uniquement sur l'année en cours et sur n'importe quel cours du planning. Ou cas échéant, 10 cours valable 4 mois dès la date d'achat, 20 cours valable 9 mois dès la date d'achat. Elles peuvent être cumulés mais ne sont pas poursuivis l'année suivante si celles-ci n'ont pas été terminés avant la fin de l'année scolaire en cours.
- Les abonnements annuels sont valables sur jour et horaire fixe durant toute l'année en cours.
- Les cours à la carte sont dus et non rattrapables s'ils n'ont pas été annulés 24h à l'avance.
- Les abonnements illimités sont valables sur tous les cours, dans toutes les salles sans nombre de cours limités.
- Les abonnements multisalle sont valables dans tous les cours et toutes les salles jusqu'à épuisement du nombre de cours achetés.
- Les cours en abonnement annuel sont non rattrapables, qu'ils aient été annulés ou non à l'avance.
- Les cours libre sont un accès au studio Vertic'M en toute autonomie sans professeur.
- Votre licence FFD vous donne certains avantages et assurances. Informations auprès de votre école et professeur.

3° Cours au studio Vertic'M

- La cours/extérieur doit rester propre. Aucun mégots ou papiers ne doit être jetés dehors.
- Des sanitaires/salle d'eau sont à disposition, veillez à les laisser propres et éteindre la lumière en sortant.
- Il n'y a pas d'espace vestiaires, prenez donc au maximum vos dispositions vestimentaires avant de venir ou bien le vestiaire se fera au niveau de l'entrée du studio ou des sanitaires.
- Aucune personnes ne disposant pas d'un abonnement pole dance, ne sera autorisé à rentrer sauf les parents qui pourront rentrés déposer les enfants mais ne seront pas autorisés à rester lors des cours.
- En saison d'été, les cours se déroulent en extérieur.
- En saison hivernale, les cours se déroulent en intérieur.
- Se garer aux endroits prévus à cet effet en respectant le voisinage.
- Respecter la tranquillité du voisinage, surtout à la sortie des cours tard le soir.
- Cours en accès libre, nous déclinons toutes responsabilités en cas de blessure, vol ou perte d'objets. Le matériel est sous votre responsabilité lors de ces accès libre, et vous seront facturés après un quelconque endommagement lié à une mauvaise utilisation ou non respect des règles.

4° Tenue

- Pour une adhérence parfaite à la barre, un short ou shorty avec débardeur ou brassière, et les pieds nus sont obligatoires. Un jogging est accepté lors des échauffements.
- Les bijoux (bracelets, bagues, colliers, piercings ...) sont formellement interdits par mesure de sécurité et pour éviter la détérioration des barres et du matériels.
- Ne pas s'enduire le corps et les mains de crème ou autre corps gras au moins 24h avant le cours: risque de chutes et blessures.
- Par mesure d'hygiène, serviette obligatoire pour l'utilisation des tapis.
- Prévoir une bouteille d'eau.
- Se munir d'un chiffon microfibre pour essuyer votre barre qui vous sera attribué.

5° Règles des cours

- Ponctualité, prévoir d'arriver légèrement en avance afin d'être prêt et en tenu pour le début des échauffements OBLIGATOIRES.
- Pour tous retards excédant 15 minutes, l'adhérent se verra refusé du cours et par conséquent considéré comme absent, ainsi le cours dû.
- L'utilisation du grip n'est pas autorisée lors des cours de niveau débutant pour une meilleure acquisition de force et de poigne. A savoir que tout le monde glissent lors des débuts, et les mains moites le seront de moins en moins au fil des semaines.
- Pour les cours de niveau intermédiaire et plus, l'utilisation du grip est autorisée uniquement à la demande et sous les indications de votre professeur.
- Pour une meilleure adhérence à la barre, un nettoyage des mains et du corps au savon de marseille peut s'avérer utile. Faire également attention à l'hygiène alimentaire afin que le corps recrache le moins possible le gras.
- Lors des cours, un rinçage des mains à l'eau froide en laissant sécher à l'air libre est recommandé lors des grosses chaleurs et/ou mains trop moites.

- Des sprays sont à votre disposition pour essuyer les barres durant les cours. Vous devez vous munir de votre chiffon micro fibre. Il est strictement interdit d'essuyer les barres avec vos serviettes éponges ou afin d'éviter la détérioration des barres.
- Par mesure d'hygiène, les élèves doivent nettoyer leurs barres avec chiffons et produits adaptés à la fin de chaque cours.
- Les téléphones portables sont autorisés en cours uniquement pour prendre des photos ou vidéos, avec l'accord de votre professeur.
- Les accompagnants, visiteurs ou spectateurs ne sont pas autorisés.
- Se respecter entre élèves et professeur, la mauvaise humeur de l'un ne doit pas entraver le déroulement du cours. Respecter le travail du professeur ainsi que celui des élèves. Un élève n'est pas professeur et n'a donc aucune consigne à donner à un autre élève.
- Nous déclinons toutes responsabilités des événements pouvant survenir en dehors des heures de cours définis, ainsi que toutes responsabilités des événements arrivants lors des cours mais en dehors de la salle ou espace de cours.
- En réservant une prestation quel qu'elle soit, vous déclarez avoir pris pleinement connaissance des risques qu'engendre cette activité et vous les accepter. Ainsi vous déclarez vous reconnaître responsable de toutes conséquences qui pourraient être liées à la pratique des activités physiques dispensées et dégager de toute responsabilité à Vertic'M, les membres de son équipe ou invités externes. Vous renoncerez à toute plainte en cas d'accident, blessure, dommage ou douleurs causées par votre participation à un cours.

6° Fermeture et congés

- Les abonnements sont calculés sur une base de 40 semaines de cours soit de mi septembre à mi juillet. 6 semaines de congés seront planifiés si besoin est, en vous en informant préalablement. Pas de fermeture prévue les jours fériés. Les dates ne sont données qu'à titre indicatif et peuvent être modifiées.
- L'abonnement à la carte est valable pour l'année en cours dès la date d'achat, ou pour 10 ou 30 cours, se référer à l'article 2.
- Le professeur se réserve droit d'annuler, de déplacer ou planifier, des cours et congés.
- Un minimum de 4 élèves au studio Vertic'M est requis pour maintenir le cours.
- Un minimum de 10 élèves sont requis lors des cours à l'atelier danse de Macon, au all in padel de Villefranche et à energy dance fit à Belleville.
- Un minimum de 6 élèves requis pour maintenir les cours de l'appart fitness de Villefranche ainsi que ceux du football à Macon.

7° Cours dans nos salles partenaires

- Se référer aux règlements de chacun des locaux.
- Le fonctionnement des cours est similaire au reste du règlement.